



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

filière chêne

Question au Gouvernement n° 575

Texte de la question

FILIÈRE CHÊNE

M. le président. La parole est à M. Christophe Lejeune, pour le groupe La République en marche.

M. Christophe Lejeune. Monsieur le ministre de l'agriculture et de l'alimentation, une part considérable du bois de nos forêts est exportée pour être transformée et, souvent, revient en France afin d'y être vendue sous forme de meubles ou de revêtements de sol. Mais force est de constater que l'attractivité du bois français n'a pas que des avantages : près d'un tiers de notre ressource en chêne a ainsi échappé à l'industrie nationale en 2017.

Riche de ses 200 000 emplois, la filière de transformation française de bois rencontre aujourd'hui des difficultés en raison de la hausse exponentielle du volume des ventes de bois brut hors des frontières hexagonales. Les scieries manquent cruellement de matières premières à transformer, en particulier de chêne. Faute d'un approvisionnement sécurisé, elles en subissent les conséquences.

Le leader européen de la traverse de chemin de fer, établi dans ma circonscription, à Aillevillers-et-Lyaumont, en Haute-Saône, et qui emploie quarante-neuf salariés, offre une activité à soixante prestataires. Il se retrouve aujourd'hui dans l'obligation de réduire son temps de travail, alors même que son carnet de commandes est plein. Cette entreprise est par exemple le fournisseur principal de la SNCF, qui fait régulièrement appel à elle et l'a déjà sollicitée pour son grand plan de modernisation des voies. Hier matin, la Fédération nationale du bois organisait justement une conférence de presse pour faire part de ses difficultés.

Monsieur le ministre, à l'heure où tous les indicateurs économiques sont au vert en France, quelle politique comptez-vous mettre en œuvre pour favoriser et sécuriser le développement de la filière française de transformation de chêne ? (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe REM.*)

M. Jean-Luc Mélenchon et M. Loïc Prud'homme . Bravo !

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'agriculture et de l'alimentation.

M. Stéphane Travert, ministre de l'agriculture et de l'alimentation. Monsieur Lejeune, vous m'interrogez donc sur l'avenir de notre filière bois, filière d'excellence, la France étant, je tiens à le rappeler, une grande nation forestière. La Fédération nationale du bois s'inquiète de l'exportation massive de grumes de chêne, dont nous constatons effectivement la hausse très importante – mes services l'évaluent à hauteur de 15 % de la récolte commercialisée en 2017.

Plusieurs mesures ont d'ores et déjà été prises pour limiter ces exportations :...

M. Pierre Cordier. C'est en France qu'il faut des emplois !

M. Stéphane Travert, ministrele durcissement des conditions administratives et sanitaires,...

M. Stéphane Le Foll. Ça, c'est moi !

M. Stéphane Travert, ministrela mise en place d'un label « Transformation Union européenne » par l'ONF – l'Office national des forêts – garantissant la transformation des grumes de chêne dans les pays de l'Union européenne...

M. Stéphane Le Foll. C'est moi aussi !

M. Stéphane Travert, ministre. En complément des mesures qui avaient été prises par nos prédécesseurs (*Rires et applaudissements sur plusieurs bancs du groupe NG*),...

M. Stéphane Le Foll. Ah !

Mme Valérie Rabault. Bravo pour les prédécesseurs !

M. Stéphane Travert, ministre. ...je souhaite vous faire part de celles que je veux mettre en œuvre : élargir le label « Transformation Union européenne » à la forêt privée ; améliorer le dialogue entre les acteurs de la filière au sein de l'interprofession – j'ai nommé Jean-Yves Caullet, président du conseil d'administration de l'ONF, pour accompagner les fédérations professionnelles dans cet exercice de clarification et veiller à établir un plan forêt-bois solide et robuste – ;...

M. Fabien Di Filippo. Solide et robuste comme un chêne !

M. Stéphane Travert, ministreencourager les acteurs de la filière à contractualiser pour sécuriser les approvisionnements en chêne ;...

M. Pierre Cordier. Bla-bla-bla !

M. Stéphane Travert, ministre. ...accroître la compétitivité des unités de première transformation à travers l'innovation et l'investissement, notamment en mettant en place des instruments financiers dans le grand plan d'investissement...

M. Pierre Cordier. Il faut agir un peu !

M. Stéphane Travert, ministre. ...sur lequel nous nous sommes engagés durant la campagne et sur lequel nous travaillons activement.

Nous sommes vigilants quant à la situation de la filière forêt-bois et j'espère, monsieur Lejeune, que vous pourrez travailler à nos côtés pour faire en sorte qu'elle continue à être porteuse d'avenir et facteur de croissance. (*Applaudissements sur quelques bancs du groupe REM.*)

M. Éric Coquerel. Langue de bois ! (*Sourires sur les bancs du groupe FI.*)

Données clés

Auteur : [M. Christophe Lejeune](#)

Circonscription : Haute-Saône (2^e circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 575

Rubrique : Bois et forêts

Ministère interrogé : Agriculture et alimentation

Ministère attributaire : Agriculture et alimentation

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [8 février 2018](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [8 février 2018](#)